

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 17 au dimanche 23 février 2020



POLICE
RIVIERA

248 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

101 interventions



SDIS
RIVIERA

16 interventions

Interventions diverses

Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.



Blonay



22.02.2020 – 1510 : accident de la circulation avec blessée

Alors qu'elle circule sur le chemin de Belluet, une cycliste ne remarque pas un dos-d'âne et fait un freinage d'urgence qui la propulse sur la chaussée, tête en avant. Blessée, elle est prise en charge par un équipage d'ambulanciers qui la conduit à l'Hôpital de Rennaz. Un constat d'accident est établi par Police Riviera.



Corsier-sur-Vevey



20.02.2020 – 0720 : une voiture heurte un chevreuil

Un automobiliste circulant sur la route de Châtel-Saint-Denis heurte malencontreusement un chevreuil. Deux pompiers, une patrouille de police et une équipe de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) se rendent sur place. Les pompiers procèdent aux opérations de remise en état de la chaussée et la DGMR prend en charge la dépouille de l'animal.



Vevey



18.02.2020 - 2200 : pollution dans une station-service

Un automobiliste fait une erreur en se servant de carburant dans une station-service. Une certaine quantité d'hydrocarbure se répand sur le sol et dans un caniveau. Neuf pompiers se rendent sur place avec un camion de défense chimique et hydrocarbures, ainsi qu'un tonne-pompe. Les opérations de lutte contre cette pollution se déroulent en contact avec la Direction générale de l'environnement (DGE).



Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
17.02.20	Corseaux, Rte Châtel-St-Denis	50 km/h	75 km/h	912	110	12.061 %
18.02.20	Blonay, Rte Vevey	50 km/h	74 km/h	343	55	16.034 %
20.02.20	Corsier, Rte Fenil	50 km/h	65 km/h	*	15	*
21.02.20	St-Légier, Rte Hauteville	50 km/h	73 km/h	751	38	5.059 %

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés